

RAPPORT

« L'agroforesterie: des arbres en faveur d'une agriculture européenne durable »

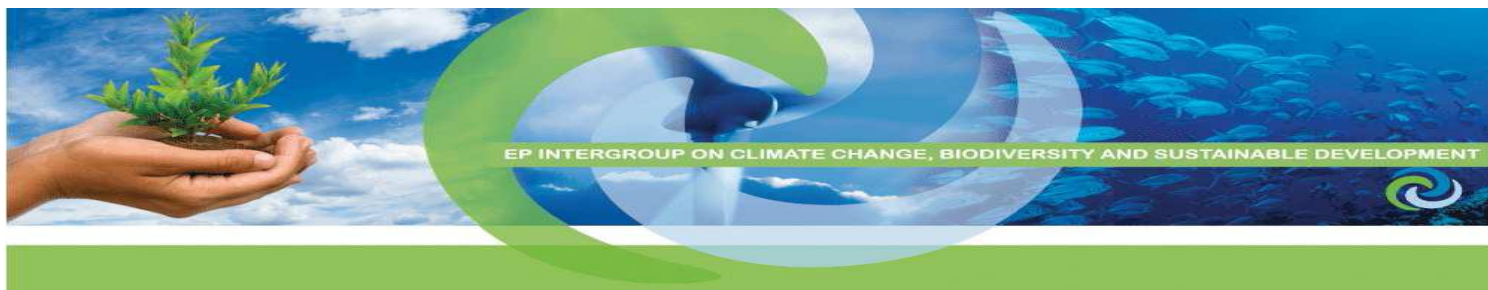
Présidé par Gaston Franco, Député européen et Président du Groupe « Forêt » de l'Intergroupe du PE « Changement climatique, biodiversité et développement durable »

**Mercredi 10 octobre 2012
Parlement européen, Bruxelles**

Rassemblant plus de 80 participants incluant les décideurs politiques, des scientifiques reconnus, les représentants des agriculteurs et d'ONGs, l'évènement a fourni des solutions visant à stimuler le potentiel de l'agroforesterie en Europe dans le cadre d'une politique agricole commune (PAC) plus verte et compétitive. Le moment est venu de mettre ce nouveau système agricole au cœur de la discussion sur la réforme de la PAC.

« Face aux défis de la sécurité alimentaire, environnementaux et économiques, l'agroforesterie nous oblige à repenser la place de l'arbre dans le cadre d'une agriculture intégrée à haute valeur naturelle », a indiqué Gaston Franco, Député européen et Président de la conférence.

Une reconnaissance européenne forte des multiples atouts de l'agroforesterie revêt de la plus haute importance. La réforme en cours de la PAC devrait ouvrir la voie à des pratiques agroforestières répandues et ancrées en Europe.



Session d'ouverture

Mots de bienvenue et introduction par Gaston Franco, Député européen et Président du Groupe « Forêt » de l'Intergroupe du PE « *Changement climatique, biodiversité et développement durable* »

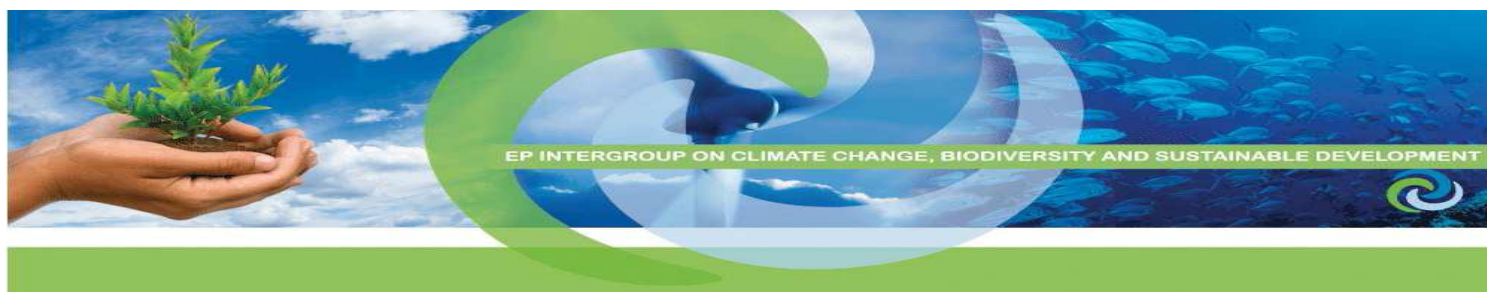
« L'agroforesterie permet de repenser le lien entre agriculture et forêt », a indiqué M. Franco. Agriculteurs et sylviculteurs sont souvent vus comme concurrents pour voir leurs spécificités reconnues et obtenir un soutien financier du second pilier de la Politique agricole commune (PAC). « Je suis le premier à accuser les agriculteurs de siphonner les crédits européens au détriment des forestiers », a reconnu M. Franco. Selon lui, l'agroforesterie représente une façon de réconcilier ces intérêts divergents.

En outre, il a rappelé que l'agroforesterie n'est pas une nouvelle activité. Dans l'Antiquité grecque et romaine, les oliviers contribuaient à la culture du vin, des céréales et des légumineuses. Néanmoins, l'agroforesterie traditionnelle a progressivement laissé la place à des systèmes de production simplifiés et à plus haut rendement. L'agroforesterie s'est modernisée au cours des dernières années. Elle ne se concentre plus sur des plantations monospécifiques mais sur un mélange, pied à pied, d'essences champêtres et forestières d'origine locale.

Face aux défis de la sécurité alimentaire, environnementaux et économiques, l'agroforesterie nous oblige à repenser la place de l'arbre dans le cadre d'une agriculture intégrée à haute valeur naturelle. Les arbres fournissent de nombreux services écosystémiques. Ils protègent les plantations contre les effets néfastes du changement climatique, ils contribuent à la qualité des sols et à la rétention d'eau. En outre, ils stockent le carbone, ont des effets positifs sur les pollinisateurs et jouent un rôle important dans le combat contre les ravageurs. A tous ces bénéfices s'ajoute le fait que l'agroforesterie produit des ressources en bois que les agriculteurs peuvent vendre. M. Franco a ajouté que l'agroforesterie contribue significativement à façonner les paysages en reconnectant les espaces et en établissant des couloirs écologiques.

Il s'est demandé s'il serait possible d'envisager l'utilisation des 7% de mesures environnementales de la PAC pour soutenir des opérations de boisement. Toute aussi importante est la question de comment intégrer au mieux l'agroforesterie dans les autres politiques européennes pertinentes telles que la stratégie européenne sur la biodiversité ou encore la future stratégie forestière européenne.

M. Franco a conclu en citant l'écrivain français Jean Giono qui souhaitait « faire aimer à planter des arbres ».



Discours de Maria Angeles Benitez Salas, Directrice « Durabilité et qualité de l'agriculture et du développement rural », DG Agriculture, Commission européenne

Mme Benitez Salas a indiqué que l'agroforesterie fait partie de la culture européenne. Ce système peut jouer un rôle clé afin d'atteindre les objectifs d'aujourd'hui tels que la sécurité alimentaire, l'atténuation du changement climatique, le stockage de l'eau et la purification ainsi que la préservation de la biodiversité etc.

« L'agroforesterie est une forme redécouverte d'agriculture durable et créative, qui donne un nouveau rôle aux arbres. Ces derniers deviennent des travailleurs de la nature et permettent de tirer le meilleur de la terre », a souligné Mme Benitez Salas.

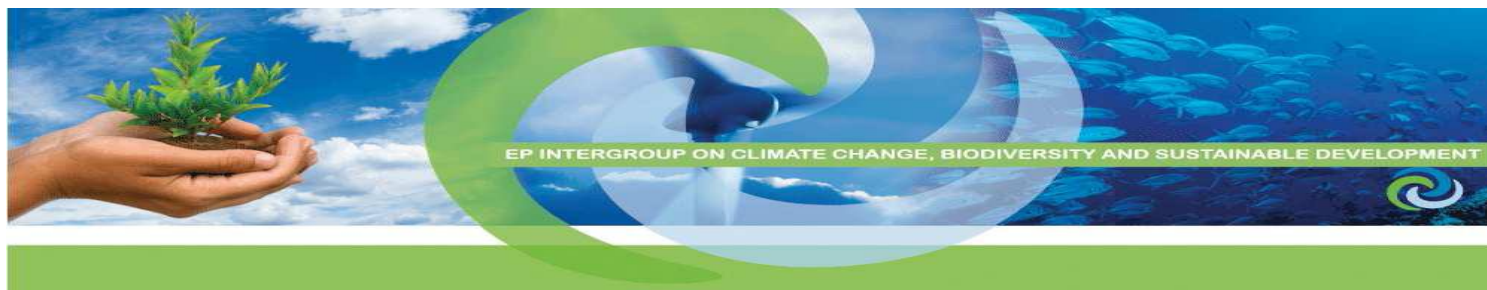
Malgré ses multiples bénéfices, l'agroforesterie a seulement été reconnue en 2006 par la PAC. Dans le cadre des règles existantes, 19 programmes de développement rural comprenant des mesures agroforestières ont été mis en œuvre dans 7 Etats membres, nommément : Chypre, Italie, Grande-Bretagne, Espagne, Hongrie, Portugal et France. Le budget alloué s'élève à 25 millions d'Euros. Bien que peu d'agriculteurs aient utilisé ces fonds, il existe des possibilités d'amélioration.

Au moment de la discussion sur la réforme de la PAC, Mme Benitez Salas est assez optimiste en ce qui concerne le soutien renforcé en faveur de l'agroforesterie. L'agroforesterie pourrait être financée à travers divers mécanismes déjà prévus pour les règles européennes en matière de développement rural. Elle a expliqué que nous devons garder à l'esprit que les biens publics délivrés par ce système donneront des résultats à moyen terme, qui peuvent, par conséquent, ne pas être profitables immédiatement.

Selon elle, développer l'agroforesterie exige d'agir sur la formation et sur la recherche, partage des connaissances et échanges de bonnes pratiques. Le partenariat européen d'innovation « Productivité et développement durable de l'agriculture », récemment lancé par la Commission européenne, sera bénéfique à cet égard.

Mme Benitez Salas a exprimé un fort soutien en faveur de l'agroforesterie. En créant des solutions gagnant-gagnant, cet outil flexible est capable de s'adapter rapidement à de nombreuses situations et d'être appliqué du nord jusqu'au sud de l'Europe. Elle a incité les parties prenantes à maintenir la pression sur les acteurs régionaux et nationaux afin que l'agroforesterie soit pleinement prise en compte dans le contexte des programmes de développement rural..

Mme Benitez Salas a conclu en espérant que l'agroforesterie obtiendra la reconnaissance qu'elle mérite dans la PAC réformée.



Présentations

La recherche européenne en agroforesterie : résultats majeurs, pistes pour l'avenir

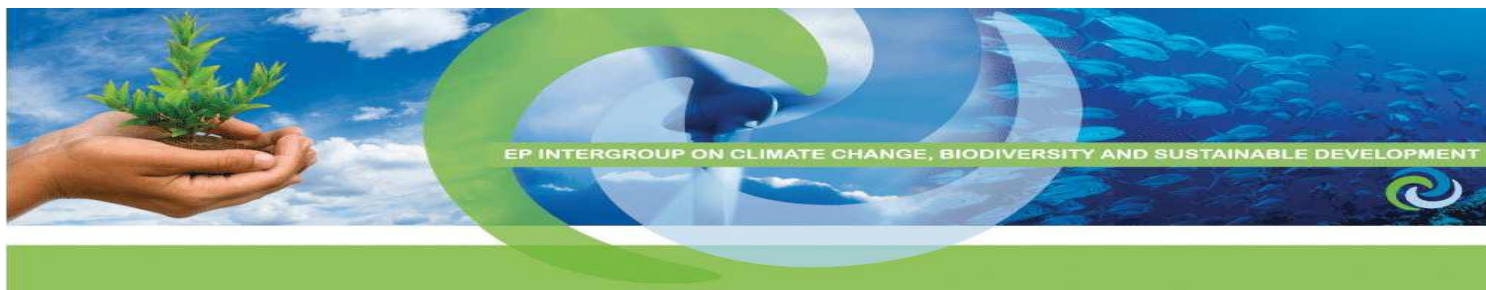
Christian Dupraz, Chercheur, Institut national de la recherche agronomique, France, Président de l'EURAF

Depuis une dizaine d'année, de nombreux chercheurs européens travaillent sur l'agroforesterie dans le cadre de projets européens ou nationaux. L'accent est surtout mis sur des systèmes modernisés. Dans ces systèmes, les arbres sont intimement associés aux cultures ou pâtures, que ce soit à l'intérieur des parcelles ou sur leurs limites. Il existe un vrai intérêt de la part des agriculteurs de mettre en œuvre ces systèmes en raison de leur adaptabilité à tous les systèmes de cultures. Les parcelles de démonstration sont indispensables pour leur permettre de se rendre compte de comment cela marche dans le champ. Il convient de souligner que les agriculteurs travaillent main dans la main avec les scientifiques à travers un système de recherche participatif.

« L'agroforesterie est un système de production et non un mélange d'agriculture et de forêt », a déclaré M. Dupraz. De manière intéressante, l'agroforesterie permet d'apporter des solutions à différentes questions telles que la diversification des revenus, le chômage et les services écologiques. Selon lui, toutes ces années de recherche ont démontré que l'agroforesterie produit des résultats encourageants. Il s'agit d'une activité profitable tout en gardant à l'esprit qu'elle engendre des bénéfices à moyen et long terme, basés sur la solidarité intergénérationnelle.

M. Dupraz a mis en évidence le fait que l'agroforesterie augmente la productivité. Les expérimentations ont mis en évidence une augmentation de la productivité de 20 à 40%, chiffre bien plus élevé que pour toute autre forme d'innovation en agriculture. En d'autres termes, 100 hectares agroforestiers produisent autant de bois et de produits agricoles que 140 hectares divisés en une partie agricole et une partie forestière. De plus, nous sommes maintenant capables de formuler des recommandations techniques précises pour les agriculteurs, comme par exemple pour l'espace nécessaire entre les arbres afin de développer des cultures durables.

M. Dupraz a reconnu que beaucoup reste à faire au niveau de la recherche sur les services environnementaux fournis par l'agroforesterie. L'agroforesterie est bien acceptée par la population et contribue à améliorer l'image des agriculteurs. En ce qui concerne l'adaptation au changement climatique, les arbres protègent les cultures contre les vagues de chaleur, leur permettant ainsi de mieux résister. Des recherches sont en cours sur le rôle des arbres en tant que puits de carbone. Tout aussi important est le fait qu'ils soient capables d'infiltrer l'eau de pluie et de réduire les inondations. En outre, leurs racines profondes réduisent la pollution en captant différents éléments comme les nitrates. Ce qu'il reste à davantage explorer est leur impact sur la réduction de l'utilisation des pesticides et des engrais. Sur la biodiversité, l'agroforesterie peut contribuer à mettre un terme à la fragmentation de l'espace grâce à la reconnexion des différents éléments naturels.



« L'agroforesterie est un investissement qui aidera les futures générations », a conclu M Dupraz.

Des arbres dans les cultures pour une agriculture européenne plus compétitive et durable

Stephen Briggs, Agriculteur dans le Cambridgeshire, Directeur des Abacus Organic Associates

M. Briggs loue cent quatre hectares de terres, dont 52 sont dédiés à l'agroforesterie. La raison pour laquelle il a décidé d'investir dans l'agroforesterie est sa volonté de passer d'un système de monoculture à un système multifonctionnel d'utilisation des terres. Il a planté des arbres à grande échelle afin que les autres agriculteurs se rendent compte qu'il est possible d'utiliser de grandes machines et d'appliquer des pratiques agricoles modernes.

La diversité des cultures réduit le risque financier, contribue aux activités de conservation et à la création de paysages diversifiés. M. Briggs a ajouté que l'agroforesterie offre une agriculture plus respectueuse du climat, permettant également de préserver la biodiversité et d'augmenter le nombre de pollinisateurs. Plus spécifiquement, les arbres sont importants pour l'adaptation au changement climatique. En Grande-Bretagne, 12% du territoire est couvert par les arbres. Selon lui, il est peu probable que son pays lutte efficacement contre le changement climatique en plantant seulement de vastes étendues de forêts. De plus, l'agroforesterie augmente le recyclage des nutriments et réduit la dégradation des sols.

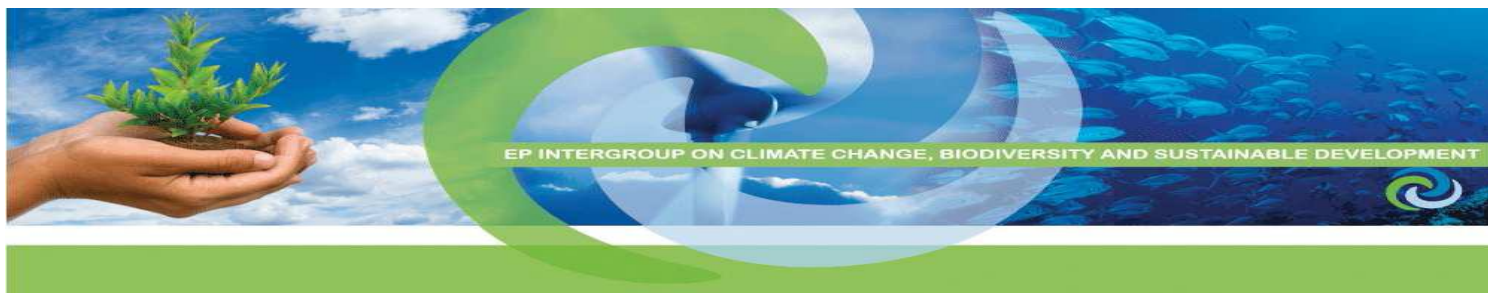
M. Briggs a planté des pommiers. Contrairement au bois, les pommiers permettent d'obtenir un rapide retour sur investissement dans un délai de quinze ans. Il a indiqué qu'il est difficile pour les agriculteurs qui louent des terres de faire des investissements à long terme en faveur de l'agroforesterie. En outre, les pommiers sont éligibles au titre du pilier 1 de la PAC. Avec le bois, son propriétaire aurait couru le risque de recevoir des pénalités.

M. Briggs a fait mention d'un rapport intitulé « *L'agroforesterie à l'échelle globale* », démontrant que bon nombre de pays et parties du monde comme le Canada, la Chine, la Nouvelle-Zélande ou encore l'Amérique du Nord regardent avec attention les développements de l'agroforesterie.

L'agroforesterie en Europe : un potentiel important, des réponses pertinentes, partagées et optimistes

Alain Canet, Président de l'Association française d'agroforesterie

« Nous sommes en train d'épuiser nos ressources », a déclaré M. Canet. L'agroforesterie optimise l'utilisation des ressources naturelles et produit de la biomasse ainsi que de la biodiversité tout en boostant la productivité. L'agroforesterie permet la création et la protection des paysages. Avant de commencer à parler d'argent, l'agroforesterie a tout d'abord besoin de reconnaissance.



Après quelques années, les arbres poussent et sont partiellement coupés. 2.5 mètres sur chaque côté d'une rivière correspond à environ un hectare de croissance de forêt. M. Canet souhaite que l'on plante des arbres le long des berges de rivière. Il est regrettable de constater que 50% des cours d'eau dans le département du Gers (France) sont dénués d'arbres.

Il a ajouté que l'agroforesterie moderne est adaptée à la machinerie existante. Planter les bons arbres à la bonne place avec les bonnes techniques sont des conditions préalables pour tirer le plus de ce système agricole.

En conclusion, M. Canet a indiqué qu'au moment où l'Europe importe massivement du bois, l'agroforesterie a un potentiel considérable.

Des arbres et des agriculteurs

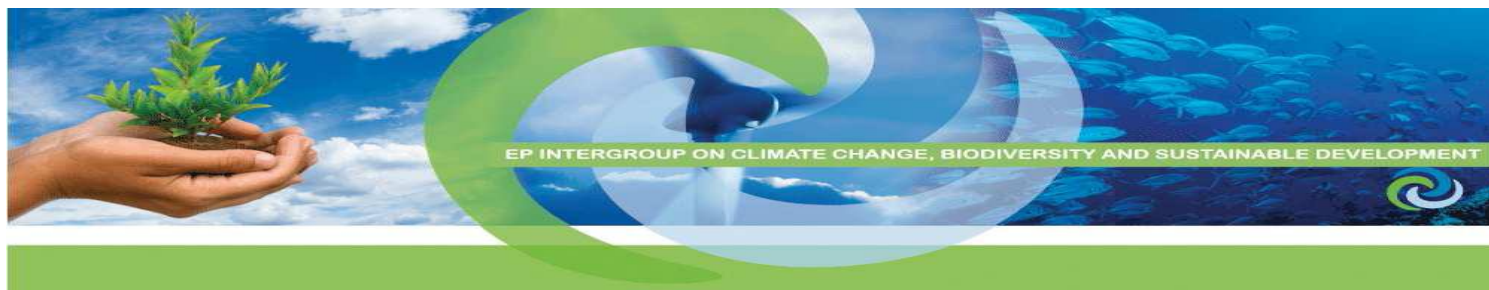
Antonia Andúgar, Conseillère de haut niveau sur les questions environnementales, Copa-Cogeca

Le Copa représente les agriculteurs européens alors que le Cogeca rassemble les coopératives européennes. Le Copa Cogeca compte 70 organisations membres au niveau européen et a établi des liens étroits avec les pays hors Union européenne.

Mme Andúgar a expliqué que l'agroforesterie va au-delà de l'agriculture et de la forêt. Ce système agricole fournit bon nombre de services, permettant de contribuer à une croissance durable et inclusive, à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique ainsi qu'à la production de matières premières. A cela s'ajoute le fait que l'agroforesterie aide à atteindre les objectifs de la PAC, plus précisément le passage à une économie résiliente et faible consommatrice de carbone. En outre, l'agroforesterie conduit à diversifier les revenus des agriculteurs et à augmenter la productivité.

Mme Andúgar a insisté sur la forte hétérogénéité des pratiques agroforestières en Europe. Les différentes conditions agro-climatiques ont un impact direct sur l'existence et le développement de l'agroforesterie. A titre d'exemple, il y a les pâturages forestiers dans le Nord, la dehesa dans le cadre des conditions méditerranéennes et l'agroforesterie silvo-arable dans le Centre de l'Europe.

Mme Andúgar a assuré que de nos jours, bon nombre d'agriculteurs sont à nouveau enclins à planter des arbres ou bien à maintenir ce système. Afin de les encourager, ils ont besoin de certitude juridique et de soutien financier. Les critères d'éligibilité pour les paiements directs de la PAC devraient être clarifiés. En ce qui concerne la proposition de réglementation sur le soutien relatif au développement rural (appelé « le deuxième pilier » de la PAC), la définition de l'agroforesterie est liée à « l'agriculture extensive », ce qui peut entraver le développement de systèmes agroforestiers divers.



Bien que l'agroforesterie s'est avérée être un système agricole efficace, certaines questions restent en suspens: comment engager les agriculteurs?, comment utiliser au mieux la recherche?, comment assurer que les opportunités d'affaire créées par l'agroforesterie et la production de bénéfices environnementaux soient soutenues par le développement rural ?, comment financer/renforcer les investissements nécessaires (i.e. achat d'arbres et plantation) par le biais de fonds sur le développement rural ?

Accompagner les agriculteurs dans leur projet agroforestier : l'exemple français

Dominique Chalumeaux, Agriculteur, En charge de l'agroforesterie au Bureau des Chambres françaises d'agriculture

Rassemblant 8000 collaborateurs, les Chambres françaises d'agriculture conseillent et aident au développement de l'agroforesterie. Elles font partie d'un réseau européen qui regroupe les Chambres d'agriculture de 14 pays.

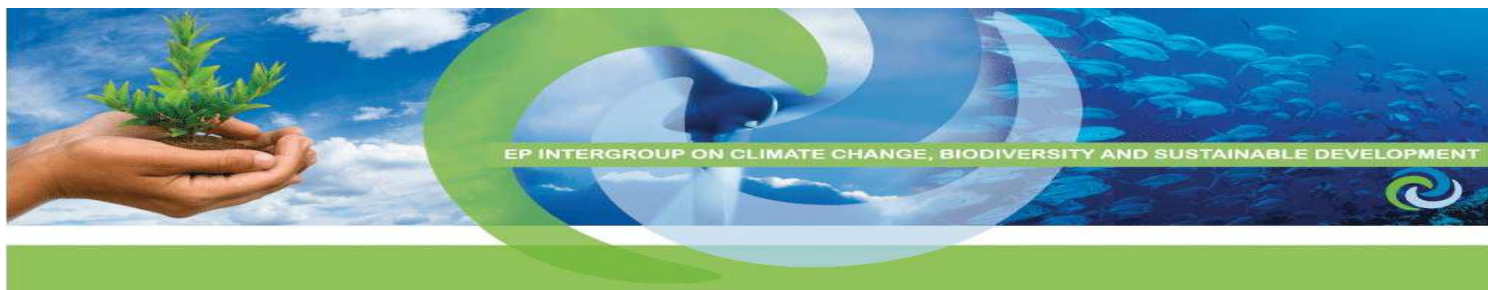
Pour promouvoir l'agroforesterie parmi les agriculteurs, les Chambres françaises d'agriculture ont travaillé en collaboration avec l'INRA et à travers différents projets tels que SAFE sur la rentabilité du système et les multiples fonctions de l'agroforesterie. En outre, deux projets agroforestiers en France ont permis de proposer des outils opérationnels et de développer un réseau de parcelles d'agroforesterie pilotes. De nombreux progrès ont été réalisés au niveau de l'éligibilité aux paiements directs et des éclaircissements juridiques ont été apportés au statut de l'agroforesterie. La mesure de soutien aux systèmes agroforestiers du règlement de développement rural a été activée en France en 2009, permettant aux autorités locales de cofinancer des projets. Malheureusement, l'Etat français n'a pas cofinancé la mesure, et elle n'a donc pas pu être activée dans toutes les régions.

Depuis 2000, beaucoup a été fait : la création de parcelles de référence, la sensibilisation des agriculteurs, l'élaboration de projets de plantation et le suivi, le partage des connaissances entre agriculteurs ainsi que la participation aux activités de recherche et développement.

M. Chalumeaux a donné quelques exemples concrets d'action d'accompagnement des agriculteurs menés par les Chambres d'agriculture en France. Dans la région Poitou-Charentes, un réseau de 16 parcelles expérimentales de plus de 80 hectares a été établi et on compte au total 50 projets sur 327 ha. 3 axes de travail ont été définis :

- sensibilisation
- accompagnement individuel
- activités de recherche et de développement.

Un autre exemple significatif est celui du département de la Sarthe. Des poulets y sont élevés dans le respect d'un cahier des charges élaboré par les fermiers de Loué, qui permet d'implanter des



parcours agroforestiers chez 4500 éleveurs.. La Chambre d'agriculture accompagne les éleveurs de la plantation à l'entretien des arbres. Dans le département de l'Hérault, des enquêtes sur plusieurs territoires ont montré qu'en moyenne, 40% des agriculteurs ne sont pas enclins à s'engager dans des activités agroforestières, 30% sont indécis et 30% souhaitent investir dans ce système. Le potentiel d'agriculteurs intéressés par l'agroforesterie est donc très important.

M. Chalumeaux a insisté sur l'importance d'offrir, sur le terrain, un soutien personnalisé et technique aux agriculteurs. Libérer le potentiel de l'agroforesterie exige également de supprimer tous les obstacles techniques et légaux ainsi que de recevoir un appui fort de la part de l'UE.

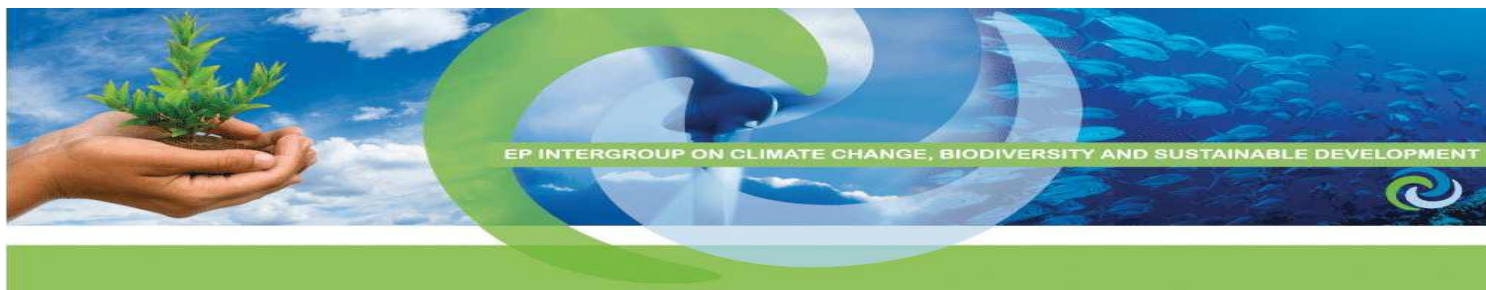
Quel soutien pour l'agroforesterie dans le cadre d'une PAC plus verte?

Jana Polakova, Analyste de haut niveau sur les questions agricoles et de développement rural, Institut pour les politiques européennes environnementales (IEEP)

Mme Polakova a mis en évidence les multiples bénéfices apportés par les systèmes agroforestiers extensifs en terme de protection des sols, d'atténuation du changement climatique et de préservation de la biodiversité etc. « Soutenir ces systèmes à travers de le pilier 2 de la PAC revêt une grande importance », a-t-elle déclaré. Selon elle, assurer le maintien des éléments semi-naturels incluant des arbres, des haies, des zones boisées et des brousses dans le cadre du pilier 1 constitue une condition préalable au soutien de l'agroforesterie.

Mme Polakova a reconnu les défis économique et du changement climatique sous-tendant l'utilisation de l'agroforesterie. Néanmoins, elle a expliqué que le soutien public à la gestion des terres est seulement justifié dans les cas où une telle gestion fournit des biens publics. Selon l'étude développée par l'IEEP pour la DG Agriculture en 2009, les biens publics englobent de manière prédominante les bénéfices environnementaux de la gestion des terres ainsi que les bénéfices sociaux tels que la vitalité rurale. Le fait de fournir du bois, de l'énergie et de la nourriture ne constitue pas des biens publics en soi.

En ce qui concerne le soutien apporté par la PAC actuelle, le découplage des paiements dans le cadre du pilier 1 est important pour le maintien de la stabilité des revenus des agriculteurs, ce qui revêt une importance particulière pour les zones agricoles extensives soumises à une faible viabilité économique de l'agriculture. Bien qu'avoir des critères d'éligibilité est nécessaire, ils ont besoin d'être bien interprétés pour éviter de causer des dommages aux arbres et à la biodiversité, comme cela est arrivé dans le passé. Une autre mesure pertinente est l'obligation quantitative de maintenir une certaine part de pâtures permanentes. Dans le cadre du deuxième pilier, elle considère que le soutien donné à la première mise en place de systèmes agroforestiers est une mesure allant dans le bon sens. Néanmoins, elle a regretté que cette option n'ait pas été suffisamment utilisée pendant la période 2007-2013. D'après elle, développer les connaissances sur les résultats environnementaux



des schémas actuels pourrait aider à davantage informer sur l'application des systèmes agroforestiers. Elle a également insisté sur le rôle crucial joué par le soutien agri-environnemental pour maintenir des systèmes agroforestiers traditionnels sur les prairies européennes les plus vulnérables. A titre d'exemple, la Suède et l'Estonie ont investi dans des schémas de gestion et de restauration de pâturages boisés traditionnels.

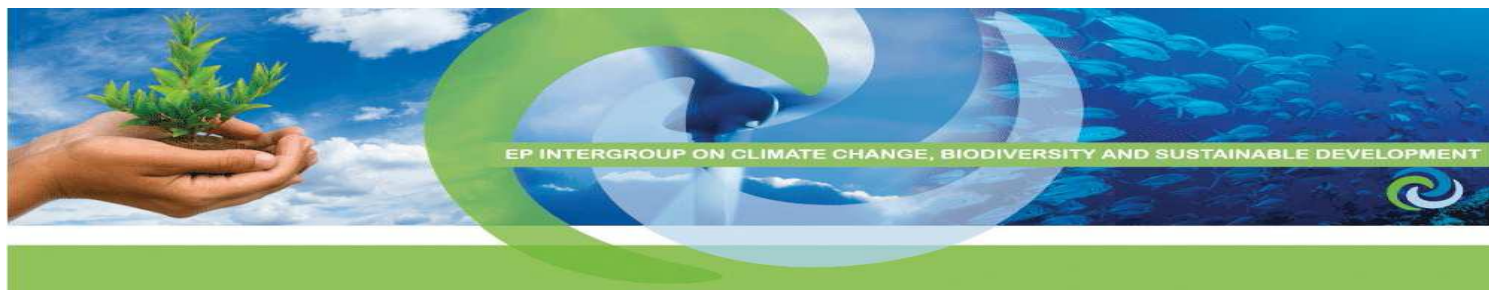
Au moment du débat politique sur la PAC post-2013, Mme Polakova a accueilli favorablement un certain nombre d'éléments dans les propositions de la Commission européenne pour le futur pilier 1 et 2. Le deuxième pilier prévoit une disposition pour une seule mesure pour la forêt, incluant un soutien spécifique à la « création de systèmes agroforestiers combinant l'agriculture extensive et la forêt ». En raison du budget limité de la PAC, le niveau de « priorisation » des biens publics sera un élément clé. Tout aussi important est la reconnaissance proposée des bénéfices des actions de collaboration à l'échelle d'un paysage. Cette possibilité de donner un bonus dans la formule des paiements serait une avancée intéressante.

Dans le cadre de l'éco-conditionnalité, Mme Polakova s'est félicitée de la continuation de l'obligation quantitative pesant sur les Etats membres visant à maintenir la part des prairies permanents. Elle a également noté les bénéfices de l'interdiction proposée de couper des arbres et des haies Durant la période de reproduction et d'élevage.

Malgré tous ces éléments positifs, beaucoup reste à faire. Tout d'abord, il y a un besoin de clairement reconnaître les bénéfices des arbres et des terres boisées dans le pilier 1 afin d'éviter les conflits avec les mesures agroforestières du pilier 2. Les arbres et les terres boisées devraient également être clairement reconnus dans la définition d'aires agricoles et de prairies permanentes. Mme Polakova a critiqué le fait que sous le pilier 2, le libellé proposé pour l'agroforesterie n'inclut pas la sauvegarde existant dans la réglementation actuelle se prémunissant contre les espèces à croissance rapide.

En ce qui concerne la mise en œuvre de la PAC, elle a souligné l'importance de sensibiliser les Etats à propos des bénéfices apportés par les systèmes agroforestiers traditionnels et extensifs et de l'importance de travailler vers le renforcement de la capacité institutionnelle pour ce type de mesures. Au niveau européen, pour l'application des paiements directs, les règles sur la mesure dans laquelle les arbres/haies et zones boisées comptent seront un élément très important.

En conclusion, Mme Polakova a souligné l'importance de travailler vers le renforcement de la capacité institutionnelle des Etats membres. Elle a prôné la mise en œuvre d'un système visant à mesurer l'impact des dépenses PAC sur la biodiversité et le changement climatique afin d'atteindre une cohérence politique.



Débat avec l'auditoire

M. le Député européen Gaston Franco considère qu'il y a un lien clair entre agriculture et forêt. D'après lui, la France est en retard en ce qui concerne le co-financement.

Une personne dans l'auditoire a demandé si l'agroforesterie conduit à réduire l'utilisation des pesticides.

M. Dupraz a répondu prudemment en expliquant que le nombre de parasites et d'espèces envahissantes ne permet pas une réponse générale. Néanmoins, il a confirmé que la tendance va vers la réduction des pesticides.

M. Canet a ajouté que l'utilisation de sols vivants aboutit à des résultats encourageants. Beaucoup est en train d'être fait grâce aux réseaux d'agriculteurs et en menant des activités traditionnelles et modernes de recherche.

M. le Député européen Eric Andrieu s'est posé la question de l'existence d'une labellisation de systèmes agroforestiers.

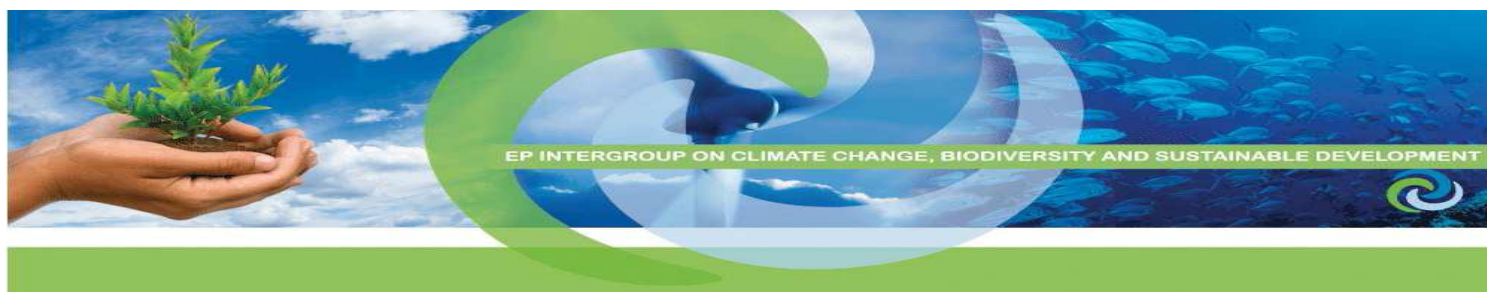
M. Canet a indiqué que début novembre, planter des arbres sera une activité labellisée pour la première fois en France. L'association française d'agroforesterie travaille à la création d'un métier d'expert agroforestier ayant une vision transversale des défis en jeu.

« Les activités de recherche sont-elles menées dans des fermes pilotes? », a demandé **un participant** qui souhaitait également savoir de qui les agriculteurs traditionnels ou biologiques étaient les plus actifs dans l'agroforesterie.

M. Dupraz a expliqué que la recherche en France est menée presque entièrement chez des agriculteurs. En réponse à la seconde question, il a insisté sur le fait que l'agroforesterie peut être appliquée par les différents systèmes agricoles. « Nous ne voulons pas imposer un certain type d'agriculture », a-t-il déclaré.

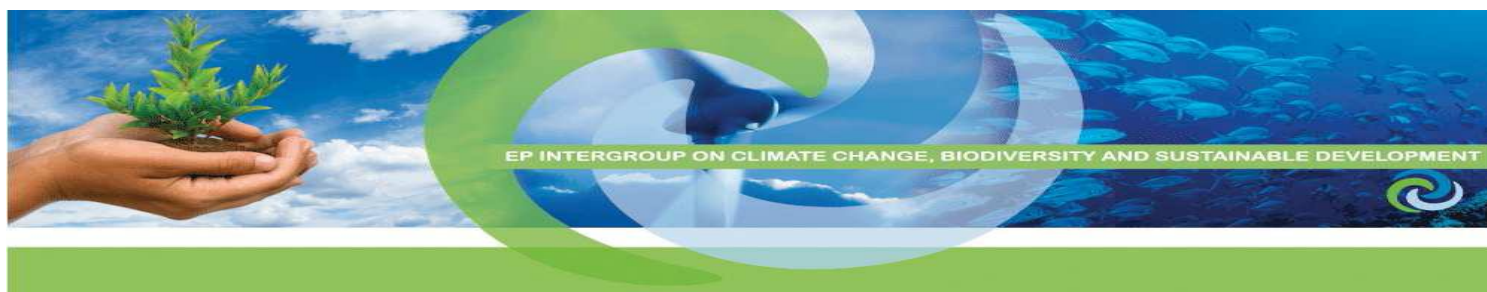
M. Chalumeaux a ajouté que les agriculteurs biologiques ont des prédispositions pour l'agroforesterie. Cependant, il existe également un certain nombre d'agriculteurs traditionnels intéressés par les multiples bénéfices de l'agroforesterie.

M. Canet a conclu que les agriculteurs organiques et conventionnels travaillent ensemble et échangent les bonnes pratiques.

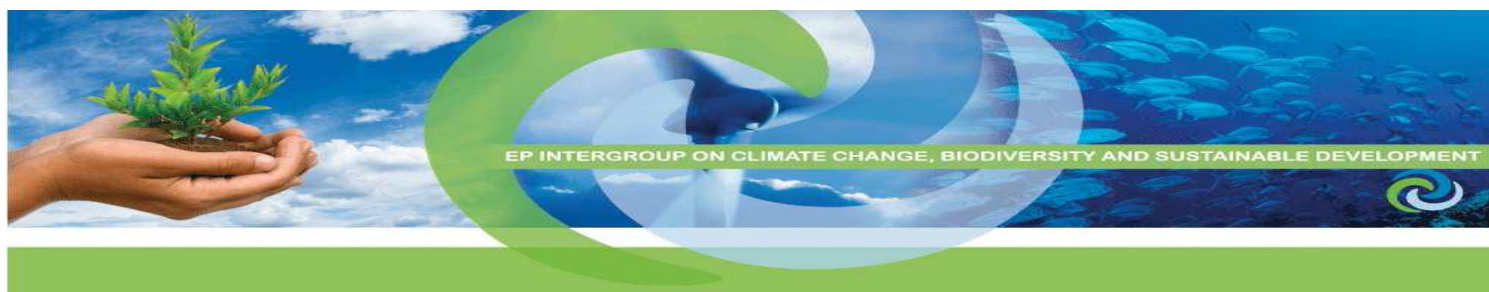


Liste des participants

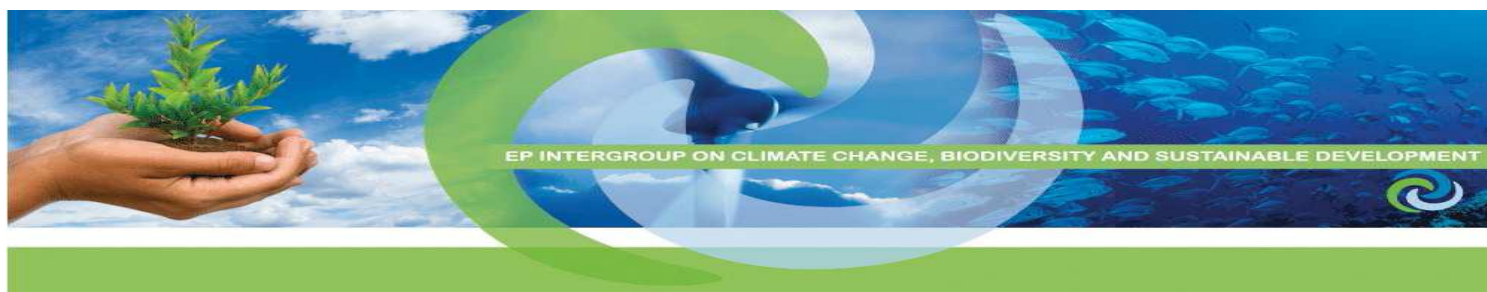
PARLEMENT EUROPEEN		
Eric	Andrieu	MEP
Gaston	Franco	MEP
Guillaume	Ragonnaud	European Parliament
Jacques	Loyau	Political advisor to MEP Eric Andrieu
Katharina	Alvera	Office of MEP Herbert Dorfmann
Reinhard	Rebernic	Office of MEP Elisabeth Kostinger
Sébastien	Viano	Political Advisor to MEP Gaston Franco
Servane	de Becdelievre	Library of the European Parliament
Szaboks	Kiraly	Office of MEP Csaba Tabajdi
Yancho	Yanchev	Office of MEP Maryia Gabriel
COMMISSION EUROPEENNE, AUTRES INSTITUTIONS EUROPEENNES ET AGENCES		
Ernst	Schulte	DG ENVI
Eszter	Fay	European Environment Agency
Maria-Angeles	Benitez-Salas	DG AGRI
Peter	Blancquaert	DG ENTR
Tamas	Szedlak	DG AGRI
REPRESENTATIONS PERMANENTES		



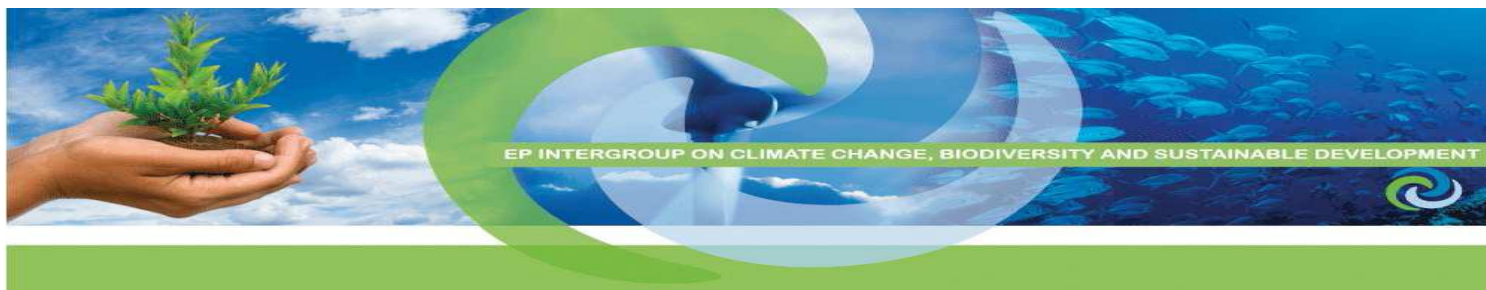
Alma	Hustanovic	Permanent Representation of Denmark
Louise	Petersen	Permanent Representation of Sweden
Markus	Leonhardt	Permanent Mission of Germany
Mike	Strachan	Foresrty Commission Scotland
Minata	Sanganoko	Embassy of Ivory Coast
Snežana	Knežević	Mission of the Republic of Serbia to the EU
REPRESENTATIONS ET AUTORITES REGIONALES		
Agnès	Trarieux	Region of Bretagne / Pays de la Loire / Poitou-Charentes
Alba	Ludevid	Representation of Catalonia
Amélie	Chauvelle	French Agricultural Chambers
Benjamin	Pallard	PACA Region
Christelle	Angeniol	French Agricultural Chambers
Dominique	Chalumeaux	French Agricultural Chambers
Estelle	Guillaume	Delegation of the Basque Country to the EU
François	Chemin	Espaces naturels régionaux - Nord Pas de Calais
Jörg	Meyer	Bavarian Ministry for Agriculture and Forestry
Stefan	Beierl	Permanent Representation of the Free State of Bavaria
Xavier	Clopes Alemany	Representation of Catalonia
PARTIES PRENANTES		
Adolfo	Rosati	EURAF Italy



Agnès	Fayet	CARI asbl
Alain	Canet	AFAF
Alice	De Bevoise	Italian Federation of Wood, Cork, Furniture and Furnishing Manufacturers
Ana	Rocha	ELO
Angel	Angelidis	
Annick	Gueroult	J3C AGRI
Antonia	Andúgar	Copa Cogeca
Attila	Jambor	CAP Reform.eu
Bernard	Maus	EURAF Belgium
Christian	Dupraz	EURAF
Christophe	De Coster	Maison François
Dirk	Freese	EURAF
Gerard	Douglas	EURAF - IE
Gerardo	Moreno	EURAF Spain
Giustino	Mezzalira	EURAF Italy
Gregory	Abran	JCI
Jana	Polakova	IEEP
Jean Pierre	Kalala	BIRD
Jean-Claude	Chevalard	J3C AGRI
Jeroen	Watté	EURAF Belgium



Joana	Amaral	EURAF- Portugal
John	Dirico	JCI
Jonathan	Lambregs	IUCN
Katharina	Lehmeier	EUREKA
Lena	Esteves	Gardunha Verde
Mark	Vonk	EURAF Netherlands
Martina	Bauer	EURAF- Switzerland
Michael	Jacobson	EURAF USA
Norbert	Lamersdorf	EURAF Germany
Núria	Guerrero Hue	Confédération Européenne des Propriétaires Forestiers
Patrick	Worms	World Agroforestry Centre
Pierre	Testu	Réseau biodiversité pour les abeilles
Raju	Soolanayakanahally	EURAF Canada
Rosa	Mosquera-Losada	EURAF Spain
Sami	Kryeziu	Agro-Vet Development
Sari	Pynnönen	European State Forest Association (EUSTAFOR)
Sasa	Orlovic	Institute of Lowland Forestry and Environment
Silvia	Melegari	European Panel Federation
Stephen	Briggs	Abacus Organic Associates
Vasilios	Papanastasis	EURAF Greece



Vladimir	Ivezic	EURAF Croatia
Yasmine	Evieux	AFAF
AUTRES		
Antonin	Garnier	Agra Presse
Christophe	Gernez	Reporter
Martin	Banks	The Parliament Magazine
Muriel	Tastet	Reporter
Antonin	Garnier	Agra Presse
Christophe	Gernez	Reporter
Martin	Banks	The Parliament Magazine